

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.12.676

**Avis de
GrandAngoulême sur
les demandes
d'ouvertures
dominicales des
commerces de détail
des communes pour
l'année 2018**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Anne-Sophie BIDOIRE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Jacques DUBREUIL à François NEBOUT, François ELIE à Joël GUITTON, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Isabelle LAGRANGE à Annie MARAIS, Pascal MONIER à Elisabeth LASBUGUES, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Jean REVEREAULT à Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, André LANDREAU, Philippe LAVAUD, Danièle MERIGLIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.676**

Rapporteur : Monsieur VEAUX

**AVIS DE GRANDANGOULEME SUR LES DEMANDES D'OUVERTURES DOMINICALES
DES COMMERCES DE DETAIL DES COMMUNES POUR L'ANNEE 2018**

La loi du 6 août 2015 « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » dans son article L.3132-26 du code du travail permet aux maires d'accorder une autorisation d'emploi des salariés dans le commerce de détail le dimanche, dans la limite de 12 dimanches par an au lieu de 5 auparavant.

Lorsque le nombre de « dimanches du maire » excède 5, l'avis conforme de l'intercommunalité est requis avant le 31 décembre pour l'année suivante.

A ce titre, GrandAngoulême est sollicité par les communes d'Angoulême, de Champniers, de La Couronne et de Soyaux pour l'ouverture des commerces de détail les dimanches de l'année 2018 dont le tableau joint synthétise les propositions.

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre et identité territoriale du 5 décembre 2017

Je vous propose :

D'EMETTRE un avis favorable sur l'ensemble des demandes transmises par les communes d'Angoulême, de Champniers, de La Couronne et de Soyaux relatives à l'ouverture dominicale des commerces de détail

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A LA MAJORITE (2 CONTRE - 10 ABSTENTION(S)),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

22 décembre 2017

Affiché le :

22 décembre 2017

Annexe

DATES D'OUVERTURE DOMINICALE SELON LES DEMANDES DES COMMUNES
Année 2018

	Janvier		Février	Avril	Juin	Juillet	Août	Septembre		Octobre	Novembre		Décembre			
Angoulême	14	28				1er	26	16		14	25	2	9	16	23	30
Champniers	14		25	1er		1er		2	9		25	2	9	16	23	30
La Couronne	14					1er		2	9		25	2	9	16	23	30
Soyaux	14			1er	17	1er		2		7	25	2	9	16	23	30